

L'Agence Rhne-Mditerrane Corse contre la pollution des eaux par les pesticides

Dossier de la rdaction de H2o
October 2010

L'Agence Rhne-Mditerrane Corse soutient l'installation de stations phytosanitaires

Parce que le remplissage et le lavage des pulvrisateurs de produits phytosanitaires peuvent tre une source de pollutions ponctuelles pour le milieu naturel, l'Agence de l'eau adapte ses financements. Elle aide les projets individuels de cration d'aires de lavage et de remplissage des pulvrisateurs de pesticides et de traitement des eaux pollues qui en proviennent, ainsi que les aires collectives ralises par les collectivits, les coopratives agricoles ou les ngociants pour des regroupements d'agriculteurs.

Les subventions de l'Agence de l'eau sont destines aux agriculteurs qui ralisent seuls leur station phytosanitaire, ainsi qu'aux coopratives, ngociants agricoles, communes ou syndicats de communes dans le cadre de projets collectifs. Ces aides financires portent sur la ralisation d'tudes et de diagnostics pour choisir le systme le plus adapt  chaque projet ainsi que sur la construction et l'quipement de la station. Ces stations de remplissage et de lavage doivent tre quipes d'un dispositif de traitement des eaux pollues par les pesticides, slectionn parmi les 12 procds agrs par les ministres de l'Agriculture et de l'cologie.

L'Agence de l'eau apporte une subvention de 50 % aux projets individuels et collectifs.  cela peuvent s'ajouter des subventions du Fonds europen agricole de dveloppement rural - FEADER, ou d'autres financeurs dans la limite des plafonds fixs par l'encadrement europen pour le total des aides publiques :

- stations individuelles : 75 % sur les territoires prioritaires pour les pesticides et 60 % ailleurs (information sur les territoires prioritaires disponible auprs de la DDT) ;
- stations collectives : 80 % sur l'ensemble des bassins Rhne-Mditerrane et de Corse.

Sur les bassins Rhne-Mditerrane et de Corse : 92 % des points de suivi sur les eaux superficielles et 82 % des points de suivi sur les eaux souterraines ont t contamins au moins une fois par une matire active de pesticide sur l'anne 2008 ; 182 captages d'eau potable sont contamins par les pesticides. (Source : Agence de l'eau Rhne-Mditerrane et Corse - programme de surveillance 2008)

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse